

Notice d'emploi

Étuve chauffante de maintien en température

L2G FRANCE
FOOD PROCESS EQUIPMENT

Productions **bm**



14018



70182



70130



Avant-propos.....	1
Spécifications techniques.....	2
Schéma électrique	3
Signalétiques	4
Détails concernant la sécurité	5
Manutention et déplacement	6
Montage de l'appareil	7
L'introduction de produits	8
Panneaux de commande	9
Utilisation de l'appareil	10
Conditions de garantie	11
Détails concernant la sécurité.....	12



Attention

Ces appareils doivent être utilisés dans les établissements respectant les prescriptions légales et les conditions de sécurité



➔ Prière de lire attentivement la présente notice avant de procéder à tout montage ou utilisation de la machine et la faire lire par les utilisateurs de l'appareil. En cas de mise en marche de la machine sans avoir lu la notice, l'appareil ne sera pas couvert par la garantie constructeur.

➔ Le manuel mentionnant les préconisations concernant le montage, l'utilisation et l'entretien du produit acheté doit être étudié attentivement. Assurer que l'installation de gaz à laquelle l'appareil sera connecté soit réalisée conformément à la législation en vigueur par des éléments compétents, préalablement à l'arrivée de nos éléments de service pour le montage de celui-ci.

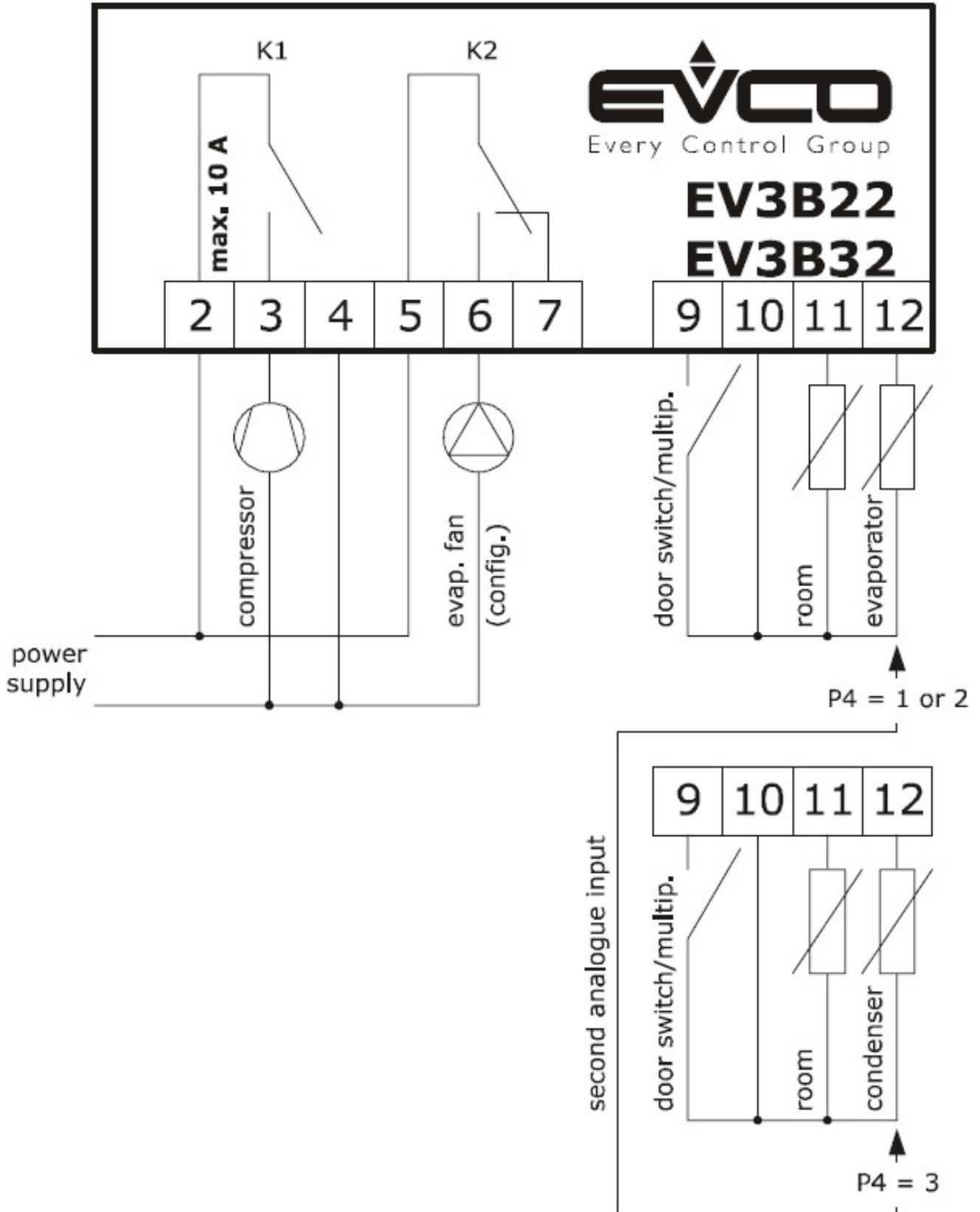
➔ Pour tout objet douteux ou non compris, appeler par téléphone le service agréé le plus proche de vous.

➔ Nous vous rappelons qu'en cas de faire attendre de votre part du personnel de service appelé pour le montage, les frais et la rémunération de toute heure d'attente vous seront facturés.

➔ Nous vous souhaitons d'obtenir le meilleur rendement de l'appareil ...

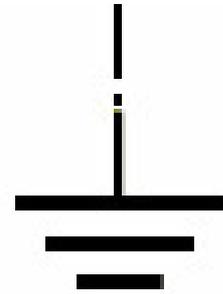


Votre modèle	14018	70182	70130
Dimensions Générales (HxWxL)	1517x910x1816	790x910x1816	827x910x1132
Puissance électrique globale (W)	2	2	2
Tension d'alimentation	220-240VAC NPE-/50-60 Hz	220-240VAC NPE-/50-60 Hz	220-240VAC NPE-/50-60 Hz
Niveau Température (°C)	50-80	50-80	50-80
Capacité (L)	22xGN 2/1-100	11xGN 2/1-100	5xGN 2/1-100
Cable électrique (H07RNF) (mm ²)	3X1.5	3X1.5	3X1.5
La pente maximale	5°	5°	5°
Classe Classe de protection	1 / IP 21	1 / IP 21	1 / IP 21
Poids Net (kg)	220	105	73





Mise à terre réseau



Mise à terre



Électricité



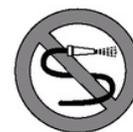
Haute température

**VALEURS CONNEXION ELECTRIQUE TENSION : 220 - 240 V
CONNEXION RESEAU : MONOPHASEE AVEC MISE A TERRE
FREQUENCE : 50 Hz**

➔ Aucune matière inflammable, solide ou liquide ne doit se trouver sur le poste de fonctionnement de l'appareil (vêtements, alcool ou ses dérivés, produits pétrochimiques, matériaux en bois ou plastique, blocs de découpage, rideaux, etc.).



➔ Vous pouvez utiliser nos appareils à côté de nos autres produits de la même gamme.



➔ Ne pas le nettoyer au jet d'eau



➔ Cet appareil doit être installé conformément aux règlements en vigueur et ne doit être utilisé que dans un lieu bien aéré. Avant toute installation ou utilisation de l'appareil, se référer aux instructions.

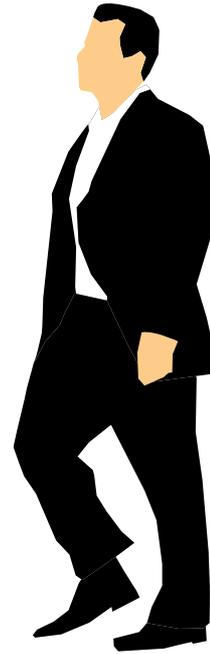


➔ Toute intervention sur l'appareil sauf le constructeur ou le service agréé doit être évitée.



➔ En cas d'incendie ou flamme dans le site d'utilisation de l'appareil, fermer les vannes de gaz et les manoccontacts électriques, sans panique, utiliser l'extincteur. Ne jamais utiliser de l'eau pour éteindre la flamme.





Déplacement : L'appareil installé par le service agréé NE DOIT ETRE DEPLACE que par celui-ci, il en est de même pour L'ALLONGEMENT OU LA RECHANGE DES CÂBLES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.



Les chariots banquet sont expédiés en conditionnement standard après la fabrication, en plaçant d'abord des blocs de mousse tout autour de l'appareil lesquels sont recouverts d'un film nylon stretch lui-même recouvert d'une couche de nylon à bulles, l'ensemble étant placé dans une caisse en bois.



L'appareil est transportable en le poussant manuellement par l'effort humain.

Ne pas heurter ni faire tomber l'appareil lors du déplacement.



Si cet appareil doit être placé à proximité d'un mur, meuble de cuisine ou revêtement décoratif, etc., l'écart entre ces objets et l'appareil doit être au moins 5 cm si ceux-ci sont réalisés en matière ininflammable ou revêtus d'une couche d'isolement appropriée, sinon au moins 20 cm. Il est préconisé de respecter au maximum les règles de protection contre l'incendie.



Avant le montage de l'appareil, déposer le film protecteur recouvrant celui-ci. Lorsque l'appareil est transmis sur le site de fonctionnement, placer les deux roues avec frein sur la position de freinage. Ainsi, le glissement de l'appareil à gauche ou à droite est empêché.



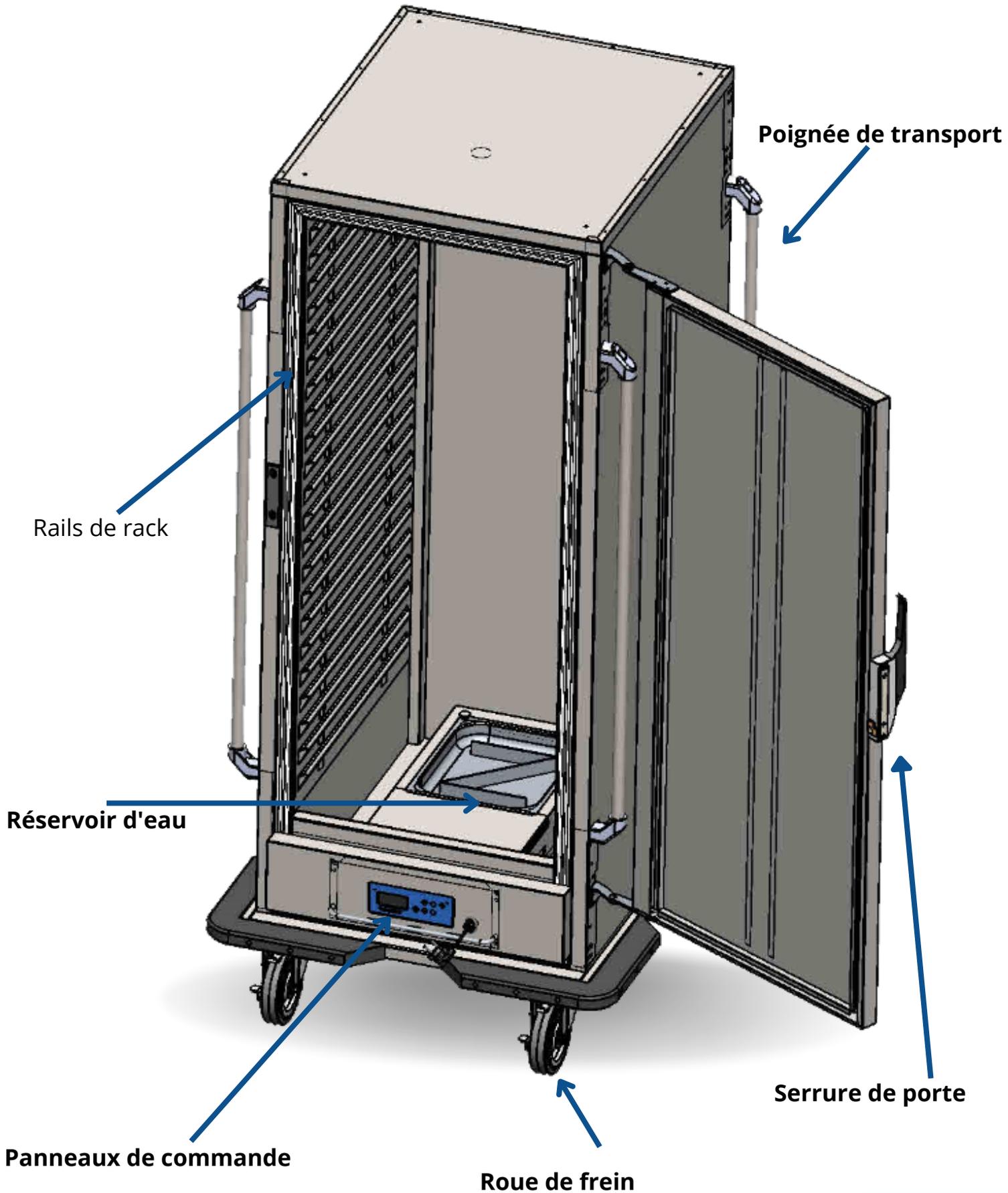
La connexion électrique de l'appareil doit être réalisée par un technicien électrique compétent et l'appareil doit être relié à un fusible placé à une hauteur de 170 cm du sol.



La connexion électrique doit être réalisée en intégrant au fusible d'alimentation un fusible de courant de fuite de 30 mA, pour toute risque de courant de fuite.



La mise à terre des prises à utiliser doit être effectuée en les reliant sur la barre de mise à terre du plus proche panneau électrique.





FONCTIONS DU PANNEAU AVANT

Blocage/déblocage du clavier

Pour bloquer le clavier : S'assurer qu'aucune procédure n'est en cours. Ne pas opérer pendant 30 s l'afficheur indique "Loc" pendant 1 s et le clavier se bloque automatiquement.

Pour débloquer le clavier : Toucher une touche enfoncée pendant 1 s l'afficheur indique "UnL" pendant 1 s.

1) On/Off : Si l'on appuie sur la touche durant 4 secondes, l'appareil s'ouvre ou se referme. (On/Off)

2) Touche de « HAUT » : Lorsque l'on tient appuyé la touche durant 4 secondes pour avancer vers le haut dans le menu et pour augmenter les valeurs la fonction d'humidité relative à pourcentage bas et élevé se met en circuit. (Pour certains modèles) Si « rhL » apparaît sur l'écran, il marche la fonction d'humidité relative à pourcentage faible (40-60%), si « rhM » apparaît il marche la fonction d'humidité relative à pourcentage moyenne (50-75%), ou si « rhH » apparaît il s'agit la fonction d'humidité relative à pourcentage élevée (60-90%). Ces fonctions apparaissent sur l'écran durant 10 minutes. S'il n'existe pas de contrôle d'humidité, "----" se voit sur l'écran durant 1 secondes.

3) Touche de « BAS » : Si la touche est tenue appuyée pendant 4 secondes pour avancer vers le bas dans le menu ou pour diminuer les valeurs, le refroidissement excessif devient alors actif. La température réglée peut diminuer lorsque la fonction de refroidissement excessif est active. La durée et les températures sont déterminées à l'aide des paramètres. L'appareil ne fait jamais de dégivrage lorsque la fonction de refroidissement excessif est active.

4) Touche SET : C'est la touche d'entrée aux valeurs et de changement de ces valeurs réglables.

FONCTIONNEMENT

Les situations de fonctionnement figurent ci-dessous :

Situation de "On": (On donne de l'énergie à l'énergie et l'appareil marche.)

Situation de "Stand-By" : (L'appareil est fermé mais l'appareil est toujours sous énergie.)

Situation de "Of" : Tirez la fiche de la prise en vue d'apporter l'appareil en position fermée ou l'on apporte l'appareil à la position fermée avec la fermeture du fusible principal.

Configuration du jour et de l'heure réelle (RTC)

- Assurez-vous que le clavier ne soit pas bloqué et qu'aucune autre procédure ne soit en cours
- Maintenir la touche DOWN appuyée pendant 1 s: l'écran visualisera le premier label disponible
- Appuyer et relâcher la touche UP ou la touche DOWN pour sélectionner "rtc".

Pour modifier l'année:

- Appuyer et relâcher la touche SET: l'écran visualisera "yy" suivi par les deux derniers numéros de l'année et la LED de l'horloge clignotera
- Appuyer ou relâcher les touches UP ou DOWN dans les 15 s qui suivent. Pour modifier le mois:
- Appuyer et relâcher la touche SET durant la modification de l'année: l'écran visualisera "nn" suivi des deux numéros du mois
- Appuyer ou relâcher les touches UP ou DOWN dans les 15 s qui suivent.

Pour modifier le jour du mois:

- Appuyer et relâcher la touche SET durant la modification du mois: l'écran visualisera "dd" suivi des deux numéros du jour
- Appuyer ou relâcher les touches UP ou DOWN dans les 15 s qui suivent. Pour modifier l'heure:
- Appuyer et relâcher la touche SET durant la modification du jour du mois: l'écran visualisera "hh" suivi des deux numéros de l'heure
- Appuyer ou relâcher les touches UP ou DOWN dans les 15 s qui suivent. L'heure est visualisée dans le format 24 h.

Pour modifier les minutes:

- Appuyer et relâcher la touche SET durant la modification de l'heure: l'écran visualisera "nn" suivi des deux numéros des minutes
- Appuyer et relâcher les touches UP ou DOWN dans les 15 s qui suivent
- Appuyer et relâcher la touche SET ou ne pas agir pendant 15 s: la LED de l'horloge s'éteindra.

Pour sortir de la procédure:

- Appuyer et relâcher la touche UP ou la touche DOWN jusqu'à ce que l'écran visualise la température de la cellule ou ne pas agir pendant 60 s.

En alternative:

- Appuyer et relâcher la touche ON/STAND-BY.

Le chariot banquet est destiné à transmettre les mets servables à froid ou à chaud d'un site à l'autre tout en conservant leur température dans la cuisine des restaurants, fast-food, cantines ou hôpitaux.

NOTA : Respecter le but d'utilisation.

La machine doit être utilisée par une personne connaissant les conditions de sécurité et techniques, ayant lu la notice d'emploi.



Attention !

Ne jamais mettre en marche votre appareil sans l'avoir connecté à la voie de mise à terre



Ressortir l'appareil de son emballage protectrice.



Mettre en marche la machine au moyen du contacteur placé sur l'indicateur numérique. Contrôler la température au niveau du thermomètre numérique. Le niveau de température est réglable dans les limites d'utilisation, à l'aide des boutons-poussoirs marqués d'une flèche montrant le sens.



Appuyer sur la touche SET puis relâcher, la température de service apparaîtra sur l'afficheur. Régler la température selon la valeur souhaitée, à l'aide des boutons-poussoirs marqués d'une flèche montrant le sens dans 15 secondes, ensuite appuyer encore une fois sur la touche SET pour enregistrer la nouvelle valeur de la température. Après l'utilisation, arrêter la machine au moyen du contacteur marche/arrêt.



Le fonctionnement de l'appareil à une température entre +5 °C et +32,2 °C et au maximum à 65% d'humidité relative est recommandé.



Attention ! Prendre soin de l'installation et la mise en marche de l'appareil tel qu'il est décrit pour son montage et son usage. En cas de défaut, en avertir le service agréé le plus proche de vous.

EN CAS DE DEFAUT DE L'APPAREIL, CE NE SONT QUE LES SERVICES AGREES QUI SONT AUTORISES A INTERVENIR. SI UN ELEMENT TECHNIQUE AUTRE QUE CELUI DES SERVICES AGREES OU UN PERSONNEL NON AUTORISE INTERVIENT SUR L'APPAREIL CELUI-CI SERA HORS GARANTIE.

C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE, NE JAMAIS PERMETTRE AUX PERSONNES NON AUTORISEES D'INTERVENIR SUR L'APPAREIL. LE CONSTRUCTEUR NE PEUT AUCUNEMENT ETRE TENU RESPONSABLE DANS UNE PAREILLE SITUATION.

ON NE PEUT PROPOSER A NOS SERVICES AGREES D'UTILISER DES PIECES DE RECHANGE QUI NE SONT PAS ORIGINALES. UNE PIECE NON ORIGINALE MONTEE SUR L'APPAREIL LE MET HORS GARANTIE.



1. Les certificats de garantie ne portant pas la date de vente et le visa du constructeur et du vendeur ne sont pas valables. Pour bénéficier de la garantie, la présentation du certificat de garantie est nécessaire.
2. L'appareil est garanti contre tout défaut résultant des déficiences de matériau ou de main d'œuvre, sous réserve de la réalisation de son montage et de son utilisation tel qu'il est mentionné sur la notice d'entretien.
3. Il appartient à la société ----- de déterminer, de réparer et de fixer la modalité et le lieu de réparation des défauts dans le cadre de la garantie.
4. La garantie accordée ne concernant que l'appareil garanti, sous réserve du respect du manuel de montage et d'entretien, ainsi que les conditions de garantie, tout autre droit ou indemnité ne peut être opposable sous quelque forme qu'il soit.
5. La garantie est supprimée en cas de rature, effacement ou modification sur les mentions indiquant le type, la version ou le numéro de série, situées sur le certificat de garantie ou sur l'appareil garanti.
6. La garantie comporte l'entretien et la réparation concernant les défauts dus aux erreurs de matériau ou de main d'œuvre ne survenant que dans les délais valables. Les défauts ou les pièces défectueuses couverts par la garantie sont réparés ou rechangés à titre gratuit. Les pièces remplacées appartiennent à la société -----.
7. Pendant toute la période de garantie, ce ne sont que les techniciens de service agréé par la société ----- qui peuvent intervenir pour la réparation des défauts. L'intervention des personnes non autorisées supprime la garantie de l'appareil .
8. Le montage doit être effectué par les techniciens du service agréé et en cas du changement du lieu d'utilisation de l'appareil, le service concerné doit en être averti.
9. En cas de survenance d'un défaut lors de l'utilisation, le service agréé doit en être averti.
10. La réparation des défauts ou des avaries survenant lors des opérations de chargement, déchargement ou expédition, pour lesquelles la responsabilité de la société ----- n'est pas opposable, est effectuée en opération non couverte par la garantie.